



Né pour être libre, né pour être moi.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Travaillons ensemble pour défendre la liberté et l'égalité

LE 10 DÉCEMBRE 2019

En savoir plus sur www.familles-de-france.org



**Adoptée en 1948 par l'Assemblée générale
des Nations Unies, la Déclaration
universelle des droits de l'Homme est
célébrée chaque année le 10 décembre.**

**Les droits de l'Homme ce sont les droits
que vous avez du simple fait d'être
humain.**

**Les droits de l'Homme sont basés sur le
respect de l'individu : le droit de donner
son opinion, de vivre librement et d'être
traité de manière égale ou le droit à la
sécurité sociale...trente points qui
composent la Déclaration universelle des
droits de l'Homme!**

**Nous devons défendre nos droits et
ceux des autres.**

